



Société indépendante, membre d'AGE D'OR Services,
un réseau de franchise du groupe LA POSTE

TARIFS AU 01/01/2026
AGENCE DE ST-ÉVARZEC
5 RUE JEAN BAPTISTE GODIN,
29170 ST-ÉVARZEC
quimper@agedorservices.com
02 98 53 15 86
www.agedorservices.com
Zone d'intervention : Quimper



ZONE A : QUIMPER



ASSISTANCE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

Aide pour se lever, s'habiller, préparer ses repas ou les prendre, se coucher, etc.	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
SEMAINE, de 8h à 20h			
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	34,12 €	36,00 €	18,00 €
2h	68,25 €	72,00 €	36,00 €
SAMEDI, de 8h à 20h			
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	34,12 €	36,00 €	18,00 €
2h	68,25 €	72,00 €	36,00 €
DIMANCHE ET JOUR FERIE, de 8h à 20h			
1/2h	31,28 €	33,00 €	16,50 €
1h	51,18 €	54,00 €	27,00 €
2h	102,37 €	108,00 €	54,00 €

Prestation minimum de 30 minutes - Facturation uniquement du temps d'Assistance.



ZONE A : QUIMPER



ENTRETIEN DE LA MAISON ET TRAVAUX MENAGERS

Entretien du cadre de vie, entretien du linge...	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
SEMAINE, de 8h à 20h			
1/2h	20,00 €	22,00 €	11,00 €
1h	30,91 €	34,00 €	17,00 €
2h	61,82 €	68,00 €	34,00 €
TARIF CARSAT	27,10 € TTC / HEURE		

Prestation minimum de 30 minutes - Facturation uniquement du temps de prestation.



LIVRAISON DE COURSES A DOMICILE ⁽²⁾

COLLECTE ET LIVRAISON A DOMICILE DE LINGE REPASSE ⁽²⁾

Alimentaire, non-alimentaire, médicaments...	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
1h	34,55 €	38,00 €	19,00 €

**Prestation minimum de 30 minutes -
Facturation uniquement du temps de prestation OU Forfait.**

⁽²⁾ Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, les prestations de livraison de courses et de collecte et livraison à domicile de linge repassé doivent constituer un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible, exclusivement sur la partie livraison.



ZONE A : QUIMPER

LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE ⁽²⁾

Des repas équilibrés et variés, adaptés à votre régime alimentaire, directement chez vous.
Régime classique, pauvre en sel, diabétique, mixé

		Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus *	Coût TTC après crédit d'impôt**
MENU ÉCONOMIQUE	(3 éléments)	9,19 €	9,90 €	7,41 €
MENU ESSENTIEL	(4 éléments)	9,75 €	10,50 €	7,94 €
MENU GOURMAND	(5 éléments)	10,23 €	11,00 €	8,40 €
MENU JOURNÉE	(7 éléments)	11,61 €	12,50 €	9,47 €



PORTAGE DE REPAS

Choix à la carte



Régime classique, pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en sucre et sel, haché, mouliné

MENU ÉCONOMIQUE	MENU ESSENTIEL	MENU GOURMAND	MENU JOURNÉE
<p>Notre offre flexible et évolutive à un prix abordable, idéal pour démarrer rapidement</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLAT / GARNITURE • 1 ENTRÉE OU 1 DESSERT 	<p>Cette offre vous propose un repas complet</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ENTRÉE • PLAT / GARNITURE • 1 DESSERT 	<p>Une formule conçue pour un repas optimal</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ENTRÉE • PLAT / GARNITURE • 1 FROMAGE • 1 DESSERT 	<p>Formule comprenant un déjeuner et une collation pour le soir</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ENTRÉE • 1 PLAT / GARNITURE • 1 DESSERT • 1 POTAGE • 1 FROMAGE • 1 DESSERT
<p>9,90 € livraison incluse 7,41 € après crédit d'impôt</p>	<p>10,50 € livraison incluse 7,94 € après crédit d'impôt</p>	<p>11 € livraison incluse 8,40 € après crédit d'impôt</p>	<p>12,50 € livraison incluse 9,47 € après crédit d'impôt</p>

⁽²⁾ Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, les prestations de livraison de repas doivent constituer un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible, exclusivement sur la partie livraison.



ZONE A : QUIMPER



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

DANS LEURS DEPLACEMENTS EN DEHORS DE LEUR DOMICILE ⁽²⁾

Avec nos véhicules	Prix HT	Prix TTC TVA 5,5% ⁽¹⁾ inclus*	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	36,97 €	39,00 €	19,50 €
Tarif unitaire du kilomètre parcouru	0,81 €	0,85 €	0,42 €

⁽¹⁾ Le taux de TVA réduit à 5,5% concerne les personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap. Prestation minimum de 30 minutes - Facturation uniquement du temps d'accompagnement OU Forfait.



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRESENTANT UNE INVALIDITE TEMPORAIRE ⁽²⁾

Avec nos véhicules	Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus*	Coût TTC après crédit d'impôt**
1/2h	20,85 €	22,00 €	11,00 €
1h	36,97 €	39,00 €	19,50 €
Tarif unitaire du kilomètre parcouru	0,81 €	0,85 €	0,42 €

**Prestation minimum de 30 minutes -
Facturation uniquement du temps d'accompagnement OU Forfait.**

⁽²⁾ Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation d'accompagnement véhiculé doit constituer un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.



ZONE A : QUIMPER



PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE ⁽³⁾

Tondre une pelouse, tailler des arbustes, des haies, entretenir des plates-bandes, planter, repoter...		Prix HT	Prix TTC TVA 20% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt*
1h	Entretien du jardin	44,08 €	52,90 €	26,45 €
1h	Travaux des haies	45,75 €	54,90 €	27,45 €

Prestation minimum de 1h - Facturation uniquement du temps d'intervention OU Forfait.



TRAVAUX DE PETIT BRICOLAGE ⁽³⁾

Fixer une rampe, une tringle, changer un joint ou une ampoule, déboucher un évier, monter un meuble en kit, installer des barres d'appui...		Prix HT	Prix TTC TVA 10% inclus*	Coût TTC après crédit d'impôt**
1h		50,91 €	56,00 €	28,00 €
KM ZONE QUIMPER		14,55 €	16,00 €	8,00 €
KM UNITAIRE EN DEHORS ZONE QUIMPER (en +)		0,82 €	0,90 €	0,45 €

Prestation minimum de 1h - Facturation uniquement du temps d'intervention OU Forfait.

⁽³⁾ **Activités relevant de l'article D. 7231-1 du Code du Travail**



Société indépendante, membre d'AGE D'OR Services,
un réseau de franchise du groupe LA POSTE

TARIFS AU 01/01/2026
AGENCE DE ST-ÉVARZEC
5 RUE JEAN BAPTISTE GODIN,
29170 ST-ÉVARZEC
quimper@agedorservices.com
02 98 53 15 86
www.agedorservices.com
Zone d'intervention : Quimper



ZONE A : QUIMPER

INFORMATIONS PRESTATAIRE PARTENAIRE



INSTALLATION DE TÉLÉ-ASSISTANCE

Mise en contact avec des téléassisteurs partenaires, installation de l'appareil et tests de fonctionnement	Prix HT	Prix TTC TVA 20% inclus	Coût TTC après crédit d'impôt**
FRAIS DE GESTION	41,58 €	49,90 €	24,95 €

FLYER TELEASSISTANCE CI-DESSOUS





Société indépendante, membre d'AGE D'OR Services,
un réseau de franchise du groupe LA POSTE

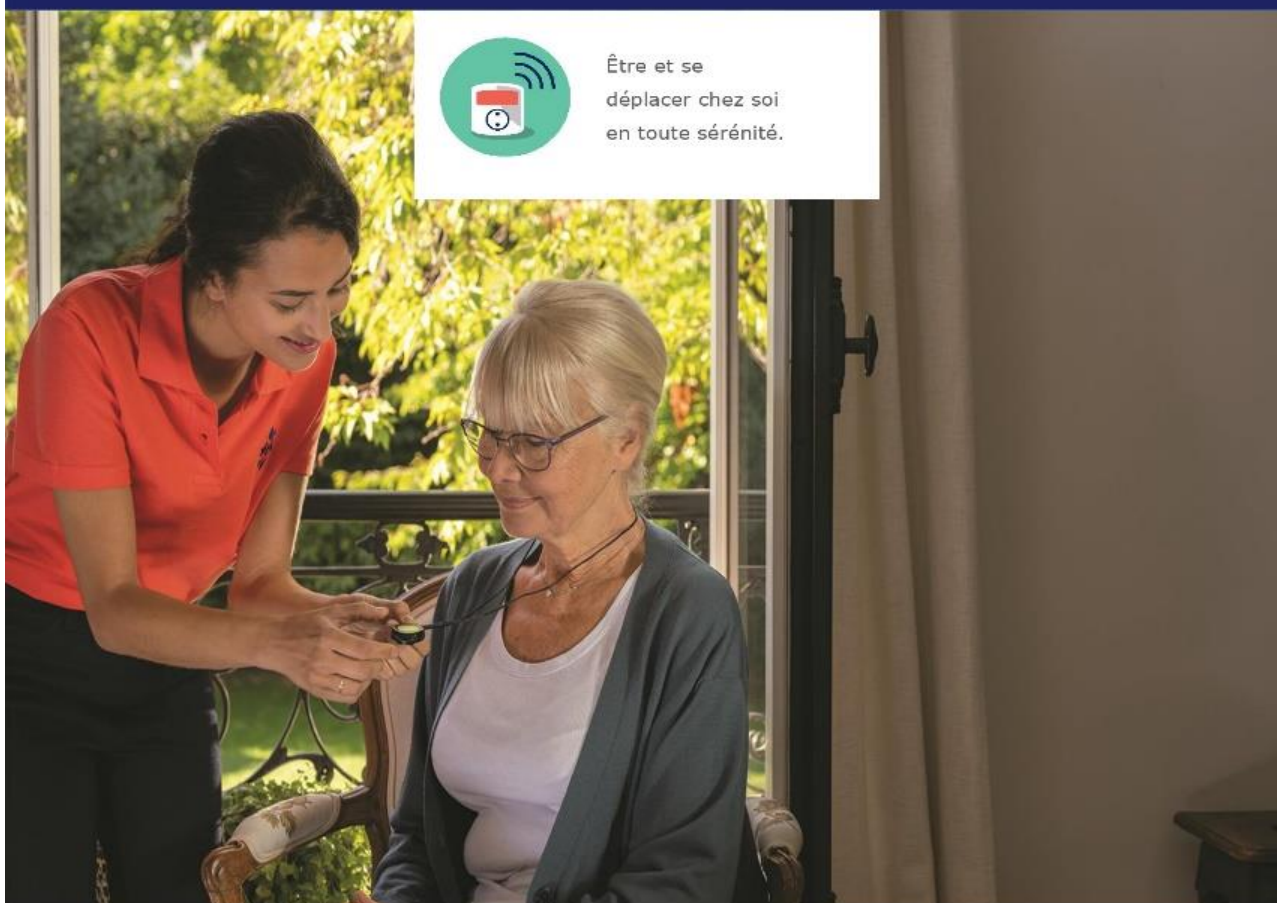
TARIFS AU 01/01/2026
AGENCE DE ST-ÉVARZEC
5 RUE JEAN BAPTISTE GODIN,
29170 ST-ÉVARZEC
quimper@agedorservices.com
02 98 53 15 86
www.agedorservices.com
Zone d'intervention : Quimper



INSTALLATION DE TÉLÉASSISTANCE



Être et se
déplacer chez soi
en toute sérénité.



LA VIE CHEZ VOUS.

AGE D'OR SERVICES - Entreprise indépendante franchisée – SARL NPS Capital de 15 000 € - Siren 487 620 031 -
RCS QUIMPER - Déclaration/Autorisation/Agrément C/260611/F/029/Q/055 délivré(e)
par le CD/la Directe de QUIMPER - N° Finess 290036656



LA VIE CHEZ VOUS.



AGE D'OR SERVICES, 1^{er} réseau privé de services à la personne vous propose l'installation de téléassistance en partenariat avec



APPAREIL FIXE :

FORMULE INITIALE :

Boîtier installé au domicile + 1 médaillon

OPTION : IVY 2

Déclencheur intelligent, détecteur de chute lourde

(La téléassistance se déclenche toute seule en cas de chute)



24.90€ / mois

Soit 12.45€ / mois après 50% de crédit d'impôt



+ 6€ / mois

Si pas de ligne fixe, supplément de 5,00 € ou boîtier double connexion 10,00 €



APPAREILS NOMADES :

VIGIE MOBILE :

Se porte autour du cou ou à la ceinture, permet de se déplacer à l'extérieur tout en conservant une téléassistance et un détecteur de chute lourde



27.90€ / mois

Soit 12.45€ / mois après 50% de crédit d'impôt

MONTRE & MOI SIMPLE :

Une solution de sécurisation pour vous accompagner lors de vos activités en extérieur mais aussi en intérieur, la montre permet la géolocalisation en temps réel. Elle est également équipée d'un détecteur de chute lourde.



37.90€ / mois

Soit 18.95€ / mois après 50% de crédit d'impôt

MONTRE & MOI CONNECTEE GEM5 :

La sécurité partout où vous allez !

La montre Gem5 est à la fois un dispositif d'appel SOS et une montre intelligente conçue pour assister le Bénéficiaire lors de ses déplacements. Elle réduit les risques en permettant au Bénéficiaire d'être mis en relation rapidement avec un chargé d'écoute et d'assistance (Ange Gardien), 24h/24 et 7j/7 en identifiant précisément sa localisation. Elle dispose d'un micro intégré pour échanger avec nos équipes.



37.90€ / mois

Soit 18.95€ / mois après 50% de crédit d'impôt

FRAIS DE GESTION APPLIQUÉS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, prélèvement une seule fois => 49,90 €

LES + DU SERVICE ?

- AUCUN ENGAGEMENT DE DURÉE** : Vous arrêtez quand vous voulez
- ZÉRO FRAIS D'INSTALLATION** : Nous venons l'installer gratuitement

QUE FAISONS-NOUS ?

- MISE EN CONTACT** : avec le réseau du téléassisteuse partenaire.
- INSTALLATION ET MAINTENANCE** : de l'appareil et réalisation des tests de fonctionnement.
- ACCOMPAGNEMENT** : par nos intervenants pour vous transmettre toutes les explications et vous permettre de vous approprier le dispositif.



Crédit d'impôt
50%

BÉNÉFICIEZ DES
AIDES
FINANCIÈRES

Agence de Quimper et Concarneau
Contactez M. PELLEN Raynald au
06 32 42 94 46



Société indépendante, membre d'AGE D'OR Services,
un réseau de franchise du groupe LA POSTE

TARIFS AU 01/01/2026
AGENCE DE ST-ÉVARZEC
5 RUE JEAN BAPTISTE GODIN,
29170 ST-ÉVARZEC
quimper@agedorservices.com
02 98 53 15 86
www.agedorservices.com
Zone d'intervention : Quimper



L'offre **AGE D'OR SERVICES** s'inscrit dans le cadre de la loi N° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Les prestations AGE D'OR SERVICES peuvent bénéficier d'une TVA réduite (*) et peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées par an et par foyer fiscal (**). Les conditions et plafonds en vigueur sont disponibles à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et dans la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.

ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande

Horaires d'interventions et tarifs

Sauf d'être précisé autrement sur la grille tarifaire, nos interventions sont possibles entre 8h00 et 20h00.
Si pas d'annulation sous 48 heures avant la prestation, la prestation restera due.



**** : Crédit d'impôt 50%**

cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances



*** : TVA réduite selon taux en vigueur**

cf. art. 279 et 278-0 bis D du code général des impôts

Intervention en mode prestataire.

Pour les nouveaux contrats
à compter du 01/01/2023 :
Aucun frais d'inscription
Aucun frais de dossiers



Les moyens de paiement :

Prélèvement, virement, CESU, chèque bancaire et espèce (Ce dernier ne donnant pas lieu à l'avantage fiscal).

Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Accueil en agence :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Réclamation et Règlement des litiges

En cas de réclamation, le Bénéficiaire doit contacter son référent ÂGE D'OR SERVICES ou peut écrire directement au franchiseur :

L'ÂGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité

45 rue Maurice Berteaux - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

Si dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de l'envoi de sa réclamation, le Bénéficiaire n'a pas de réponse ou la réponse à sa demande ne le satisfait pas, il pourra alors saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) dont les coordonnées se trouvent sur le site www.agedorservices.com.

En cas d'échec de la médiation le Bénéficiaire pourra saisir la justice. La liste des personnes qualifiées en cas de litige sur le département est remise en complément du livret d'accueil remis au bénéficiaire. Tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal compétent.



- ✓ Évaluation des besoins au domicile et devis gratuits, sans engagement
- ✓ Pas de frais d'inscription, pas de frais de dossier, ni de frais de résiliation

Assistant de vie

Nombre d'heures par semaine	Tarif horaire indicatif TTC ⁽¹⁾	dont coût indicatif salarié / heure	dont frais de mandat HT / heure	dont TVA sur frais de mandat	Coût réel TTC après crédit d'impôt
Tranche 1 Plus de 31h	31,15€	22,75€	7,00€	1,40€	15,57€
Tranche 2 De 11h à 30h	33,55€	22,75€	9,00€	1,80€	16,77€
Tranche 3 Jusqu'à 10h	34,75€	22,75€	10,00€	2,00€	17,37€

Forfait	Tarif indicatif TTC ⁽¹⁾	dont coût indicatif salarié	dont frais de mandat HT	dont TVA sur frais de mandat	Coût réel TTC après crédit d'impôt
Forfait nuit de 12h ⁽²⁾	177,06€	118,26€	49,00€	9,80€	88,53€
Forfait journée de 12h ⁽³⁾	255,11€	196,31€	49,00€	9,80€	127,55€
Forfait 24h/24 ⁽⁴⁾	373,37€	314,57€	49,00€	9,80€	186,68€
Garde-malade de nuit 12h ⁽⁵⁾	295,32€	236,52€	49,00€	9,80€	17,37€

Nos tarifs indicatifs incluent l'évaluation des besoins à votre domicile, la recherche et la présélection des candidats, les formalités administratives liées à l'embauche des intervenants, les déclarations sociales, le versement des salaires et charges, l'établissement des bulletins de paie et l'assistance au quotidien dans votre relation avec votre salarié(e).

(1) Tous nos tarifs indicatifs sont indiqués sur la base d'hypothèses prenant en compte : la rémunération de l'assistant de vie (salaire des assistants de vie C - niveau V), les cotisations sociales (taux légaux en vigueur), des frais de mandat Age d'Or Services, les 10% de congés payés hors indemnité de transport.

La détermination du salaire reste une prérogative du client particulier employeur. Ce dernier reste libre de le modifier à tout moment. Le taux de TVA appliqué est de 20%. La TVA s'applique uniquement sur les frais de mandat liés au mandat de gestion proposé.

Les dimanches une majoration de 25% du tarif TTC est appliquée. Les jours fériés une majoration de 10% est appliquée. Le 1er mai une majoration de 100% du tarif TTC est appliquée. Le salaire de l'intervenant et les charges sociales afférentes (inclus dans le prix TTC affiché) ne sont pas assujettis à la TVA.

Les tarifs indiqués sont proposés pour les personnes bénéficiant de l'exonération de cotisations "aide à domicile - totale" telle que définie par l'Urssaf, c'est-à-dire pour les personnes titulaires de l'APA, les personnes âgées de plus de 62 ans et titulaires d'une carte d'invalidité (80%) ou attestation médicale d'incapacité à effectuer seul(e) les actes de la vie courante, les titulaires de la PCH. En l'absence de justificatif, ces tarifs feront l'objet d'une majoration pouvant s'élever jusqu'à 20% du tarif TTC. Pour plus d'informations, contactez votre agence Age d'Or Services. Les tarifs indiqués sont susceptibles d'être ajustés à la hausse ou à la baisse en cas de régularisation des charges URSSAF.

Age d'Or Services remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total mensuel est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

(2) Tarif proposé pour une nuit de 12 heures dont 8 heures de présence de nuit de l'intervenant avec une pièce séparée pour dormir.

(3) Tarif proposé pour 6 heures de présence responsable de l'intervenant.

(4) Tarif proposé pour une présence de jour de 12 heures (dont 6 heures de présence responsable de l'intervenant) et une nuit de 12 heures (dont 8 heures de présence de nuit avec une pièce séparée pour dormir).

(5) Tarif proposé pour une garde de nuit de l'intervenant qui reste à proximité de la personne aidée (pas de pièce séparée pour dormir).

Dans le cadre de l'emploi d'un salarié à domicile, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes versées dans les conditions posées par l'article 199 sexdécies du CGI. Le coût après crédit d'impôt est indiqué sous réserve de la situation fiscale de chaque contribuable et du maintien de la législation en vigueur.

Attention: dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail, du code de la sécurité sociale et de la Convention collective du particulier employeur et de l'emploi à domicile.